

**COMPTE RENDU DES DÉCISIONS
PRISES PAR LE MAIRE
DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS**

Annexe aux délibérations du Conseil Municipal du 25 octobre 2017.

VU l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation accordée à Mr le Maire par délibération du Conseil Municipal d'Alba La Romaine en date du 16 avril 2014,

CONSIDÉRANT l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Mr le Maire en vertu de cette délégation,

Le Maire informe le Conseil Municipal des décisions qu'il a prises dans le cadre de ses délégations.

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes prises par le Maire depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

1 – Décision du 14 septembre 2017 :

Portant sur la mise à jour du SGA pour la révision du PLU par le fournisseur SAFEGE Suez Consulting – LYON (69) pour un montant de 3900.00 € H.T. soit 4788.00 € T.T.C.

2 – Décision du 15 septembre 2017 :

Portant sur la fourniture et pose d'une colonne de Columbarium de 3 cases par le fournisseur POMPES FUNEBRES SILHOL – Villeneuve de Berg (07) pour un montant de 3000.00 € H.T. soit 3600.00 € T.T.C.

3 – Décision du 21 septembre 2017 :

Portant sur le remplacement des climis/chauffage de la cantine scolaire publique HS par le fournisseur SASU R2TE – Aubignas (07) pour un montant de 1 198.84 € H.T soit 1438.61 € T.T.C.

4 – Décision du 10 octobre 2017 :

Portant sur l'achat de modules (traction, saut ciseaux et espalier double) par le fournisseur EKIP Collectivités – ROCHEFORT SAMSON (26) pour un montant de 797.73€ H.T soit 957.28 € T.T.C.

En matière d'urbanisme et de droit de préemption urbain,
VU les articles précédemment cités,
VU l'avis de la CADA du 25 octobre 2001, réf. N°20013937, sur la non
communicabilité des DIA, Le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions
prises mais ne communique pas l'intégralité des documents.

**5 – Renonciation de l'exercice de droit de préemption urbaine sur
plusieurs immeubles :**

Date DIA	Notaire	Immeuble
11.09.2017	Me FAUCHATRE - Viviers	D 1948
11.09.2017	Me FAUCHATRE - Viviers	D 1679 D 1683
11.09.2017	Me FAUCHATRE - Viviers	D 1950
18.09.2017	OFFICE Notarial – St Paul Trois Châteaux	A 1868 A 2002

Fait à Alba La Romaine, le 25.10.2017.

Le Maire,
André VOLLE.



REÇU A
LA PRÉFECTURE LE

30 OCT. 2017

.../...